



Reconnue d'utilité publique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Bassée, janvier 2018

La Fondation Partage et Vie reprend en gestion la MAS externalisée « Auprès TC » créée par le Centre hospitalier de La Bassée

La signature du protocole de transfert d'activité s'est déroulée le 14 décembre dernier, en présence de Monsieur Edmond Mackowiak, Directeur du Centre Hospitalier de La Bassée, du Professeur Claude Jeandel, Membre du Directoire de la Fondation, et du Maire de La Bassée, Monsieur Philippe Waymel. L'arrêté d'autorisation a été délivré par l'ARS le 1^{er} janvier 2018.

■ Un transfert d'activité qui permet d'assurer la pérennité du service et un développement d'activité pour la MAS *Le Havre de Galadriel* gérée par la Fondation Partage et vie

Le service *Auprès TC* a été créé en 1999 par le Centre Hospitalier de La Bassée, qui a été pionnier en la matière. L'ambition était d'offrir à des personnes adultes cérébrolésées vivant à leur domicile la possibilité de bénéficier, chez elles ou en accueil de jour, des compétences de professionnels et des équipements adaptés proposés dans une MAS classique.

Le Centre Hospitalier de La Bassée a eu à cœur de pérenniser ce dispositif novateur qui évoluait dans un cadre expérimental jusqu'à fin 2015. Le service a ensuite été requalifié en MAS externalisée et a bénéficié d'une extension de capacité. Cette évolution a traduit la volonté, de la part du Centre Hospitalier et de l'Agence Régionale de Santé, de maintenir et de développer la structure, mais aussi, la reconnaissance de la légitimité de cette activité, qui apporte un véritable plus dans la vie des personnes cérébrolésées accompagnées.

Aujourd'hui, le Centre hospitalier a choisi de confier la gestion de la structure à la Fondation Partage et Vie qui détient déjà une maison d'accueil spécialisée à Loos, à une vingtaine de kilomètres de La Bassée. *Le Havre de Galadriel* est un établissement reconnu pour la qualité de ses services tant par les familles que par ses partenaires. Il propose 47 places en hébergement permanent, 6 places en hébergement temporaire et 5 places en accueil de jour. À travers lui, la Fondation possède une expérience solide en matière d'accompagnement des personnes cérébrolésées.

Ce transfert d'activité est une évolution logique à plusieurs titres :

- La reprise en gestion par la Fondation ouvre des perspectives d'évolution et de développement que ne peut offrir le Centre Hospitalier de La Bassée, lequel va recentrer ses activités autour des soins de suite et de réadaptation pour répondre aux besoins du territoire avec ses partenaires du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) de l'Artois.
- La gestion associative offre davantage de souplesse pour ce type d'activité et la particularité des prises en charge. Les conditions de fonctionnement de la structure en seront optimisées.

- Grâce à la complémentarité de prise en charge que proposent *Le Havre de Galadriel* et la MAS *Auprès TC*, la Fondation va pouvoir contribuer à améliorer le parcours de vie et de soins des personnes cérébrolésées. Les résidents du *Havre de Galadriel* ayant récupéré un peu de leur autonomie pourraient en effet se voir proposer, s'ils le souhaitent, un retour à domicile et bénéficier des services d'*Auprès TC*. Les places d'accueil ainsi libérées permettraient de recevoir des patients plus lourdement handicapés. De la même manière, les personnes accompagnées par la MAS *Auprès TC* pourraient se voir proposer d'intégrer *Le Havre de Galadriel* si leur état de santé le demande.

C'est donc avec satisfaction que la Fondation Partage et Vie et le Centre Hospitalier de La Bassée sont heureux de voir se concrétiser ce transfert d'activité qui va permettre aux personnes souffrant de traumatisme crânien ou d'autres lésions cérébrales acquises de bénéficier de solutions d'accompagnement toujours mieux adaptées à l'évolution de leurs besoins.

■ La MAS *Auprès TC* : un dispositif pour permettre aux personnes cérébrolésées de réapprendre à vivre chez elles le plus normalement possible

La MAS externalisée *Auprès TC* dispose de 23 places. 66 personnes y sont actuellement suivies, certaines venant moins de 5 jours par semaine.

Elle accueille, informe, soutient et accompagne les personnes adultes cérébrolésées dans leur recherche d'autonomie, d'insertion sociale et d'équilibre psychologique et systémique.

L'accompagnement se fait sous forme d'accueil de jour et/ou d'interventions au domicile, dans l'environnement de vie de la personne et de sa famille. Le public accueilli présente en effet des risques de désocialisation et d'exclusion du fait de leur perte d'autonomie, avec des risques de dénutrition, de problèmes familiaux, d'errance médicale.

La démarche est fondée sur un projet d'accompagnement individualisé. Un planning hebdomadaire personnalisé et adapté est remis à chaque personne accompagnée. Sont proposées, dans le cadre de l'accueil de jour, des activités collectives (théâtre, travaux manuels, cours d'informatique, de cuisine, activités d'orientation, sport adapté, sports collectifs, piscine...). Est mis en place également un accompagnement individuel avec un référent professionnel. Il peut avoir lieu au sein du service ou au domicile des personnes.

Le projet d'accompagnement individualisé est régulièrement étudié et réévalué en fonction de l'évolution de la personne dans ses propres objectifs. La durée de prise en charge dépend du projet de la personne et de ses besoins.

CONTACTS

Fondation Partage et Vie

Mélanie Malvoisin

melanie.malvoisin@fondationpartageetvie.org

T. 06 88 61 95 44

Fondation Partage et Vie

Catherine Schwartz

catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org

T. 01 58 07 16 60

Centre Hospitalier La Bassée

Dominique Deschildre

ddeschildre@ch-labassée.fr

T. 03.20.29.53.02

Centre Hospitalier La Bassée

Virginie Pigot

vpigot@ch-lens.fr

T. 03.21.69.18.44

La Fondation Partage et Vie

Anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, la Fondation Partage et Vie est un acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes. Gestionnaire de quatre établissements sanitaires et de structures d'accueil pour personnes handicapées, elle accompagne également plus de 14 000 personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne ou d'hospitalisation à domicile ou encore au travers de Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC). Agissant contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap, la Fondation œuvre pour l'autonomie sociale où les besoins de la société sont croissants.

Chiffres clés au 31 décembre 2016

- 117 établissements et services
 - 7 342 places d'accueil dans le médico-social
 - 5 111 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
 - 14 315 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
 - 6 375 collaborateurs
 - 368 millions d'euros de ressources
-

Le Centre Hospitalier de La Bassée

Au début des années 1990, le Centre Hospitalier de La Bassée a réorienté son activité autour des soins de suite et de réadaptation consacrés au service de l'autonomie, à la restauration des capacités optimales, à la lutte contre le handicap et à l'aide au retour au domicile.

Il offre une prise en charge davantage spécialisée autour des affections du système nerveux et de l'appareil locomoteur.

Il accueille également des personnes en état végétatif chronique ou pauci-relationnel (EVC-EPR).

Depuis 2016, l'établissement a intégré le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de l'artois, regroupant les Centres Hospitaliers de Lens, Béthune-Beuvry, Hénin-Beaumont et La Bassée. En sa qualité d'établissement d'aval, il occupe désormais une place essentielle dans la structuration des filières et parcours de soins au sein du GHT.

Chiffres clés au 31 décembre 2016

- 94 lits et places sur le secteur sanitaire :
 - SSR spécialisés dans la prise en charge des affections du système nerveux : 25 lits et places
 - SSR spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur : 35 lits et places
 - SSR non spécialisés : 24 lits
 - EVC-EPR : 10 lits
- 80 lits d'EHPAD
- 23 places en MAS externalisée avec accueil de jour (accompagnement de personnes souffrant de troubles après lésion cérébrale – objet du transfert)
- 24 834 journées réalisées et 516 entrées (secteur sanitaire)
- Près de 200 ETP